

<b>Luminex<sup>®</sup></b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES<sup>®</sup> Assay Kit</b>	22 juillet 2022	Page 1 de 22

Conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission. (Belgique)

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** ARIES<sup>®</sup> Assay Kit

**Autres moyens d'identification:**

**Nom(s) commercial:** ARIES<sup>®</sup> HSV 1&2 Assay, ARIES<sup>®</sup> C. *difficile* Assay, ARIES<sup>®</sup> Flu A/B and RSV Assay, ARIES<sup>®</sup> GBS Assay, ARIES<sup>®</sup> Norovirus Assay, ARIES<sup>®</sup> *Bordetella* Assay, ARIES<sup>®</sup> MRSA Assay, ARIES<sup>®</sup> Group A Strep Assay, ARIES<sup>®</sup> SARS-CoV-2 Assay (24) Cassettes, ARIES<sup>®</sup> Flu A/B & RSV +SARS-CoV-2 Assay

**Code du produit:** 50-10011, 50-10017, 50-10031, 50-10012, 50-10018, 50-10014, 50-10020, 50-10015, 50-10021, 50-10019, 50-10036, 50-10037, 50-10034, 50-10040, 50-10041, 50-10047, 50-10048, 50-10051, 50-10055, 50-10054

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Utilisations identifiées

pertinentes: Pour usage professionnel seulement. Utiliser selon la notice du produit

Utilisations déconseillées: Utilisations autres que celles décrites ci-dessus.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Nom de la société:** Luminex Corporation.  
**Adresse de la société:** 12212 Technology Blvd  
Austin, Texas 78727  
**Téléphone de l'entreprise:** Tel: 1-512-381-4397  
Fax: 1-512-219-5114  
<http://www.luminexcorp.com>

**1.4 Numéros téléphoniques d'urgence**

**Numéros téléphoniques d'urgence (y compris les heures d'ouverture):** 1-(512) 381-4397

**E-mail d'urgence:** [support@luminexcorp.com](mailto:support@luminexcorp.com)

**Heures d'ouverture:** 24/7

**Informations sur le centre antipoison:**

Federal Public Service (FPS) Health, Food Chain Safety and Environment Place Victor Horta 40/10, 1060 Brussels

Email BPR: info.biocides (at) environment.belgium.be

FPS Economy, Rue du Progrès, 50, B-1210 Brussels Telephone:+32 (0) 800 120 33

Fax: +32 (0) 2 277 53 04

Email: reachinfo (at) economie.fgov.be

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)

Classement général du kit :

<b>Nom du produit</b>	<b>Classification SGH</b>
-----------------------	---------------------------

<b><i>Luminex</i></b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES® Assay Kit</b>	<b>22 juillet 2022</b>	<b>Page 2 de 22</b>

<b>ARIES® Assay Kit</b>	Liquides inflammables Catégorie 2 Corrosion cutanée, Catégorie 1C Toxicité aiguë - Voie orale Catégorie 4 Toxicité aiguë, cutanée, Catégorie 4 Lésion oculaire grave, Catégorie 1 Toxicité aiguë par inhalation, Catégorie 4 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3 Danger aigu pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
-------------------------	--

**Classification des compartiments du kit:**

**Plug 1**

Non classé comme dangereux

**Plug 2**

Flam. Liq. 2, H225

Eye Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H336

**Plug 3**

Flam. Liq. 2, H225

Eye Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H336

**Plug 4**

Skin Corr 1C H314

Acute Tox 4, oral, H302

Acute Tox 4, dermal, H312

Eye Dam 1 H318

Acute Tox 4, inhalation, H332

Aquatic chronic 3 H412

**Wash 1**

Flam. Liq. 2, H225

STOT SE 3, H336

Skin Corr 1C H314

Eye Dam 1 H318

**Wash 2**

Non classé comme dangereux.

**Elution**

Non classé comme dangereux.

**PCR Tube**

Non classé comme dangereux.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)**

**Informations d'étiquetage pour le kit:**

**Pictogrammes de danger:**



**Mention d'avertissement:** **DANGER**

**Mentions de danger:**  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence:**  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.  
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction.

**Mentions de danger  
Supplémentaires:** Aucun connu

**Informations d'étiquetage pour les compartiments du kit:**

**PLUG 1**

**Pictogrammes de danger:** Pas nécessaire  
**Mention d'avertissement:** Pas nécessaire  
**Mentions de danger:** Pas nécessaire  
**Conseils de prudence:** Pas nécessaire

**Mentions de danger  
supplémentaires.** Aucun connu

**PLUG 2:**

**Pictogrammes de danger:**



**Mention d'avertissement:** DANGER

**Mentions de danger:** H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence:** P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Mentions de danger Supplémentaires.** Aucun connu

### PLUG 3

**Pictogrammes de danger:**



**Mention d'avertissement:** DANGER

**Mentions de danger:** H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence:** P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Mentions de danger Supplémentaires.** Aucun connu

### PLUG 4

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES® Assay Kit</b>	22 juillet 2022	Page 5 de 22

**Pictogrammes de danger:**



**Mention d'avertissement:** **DANGER**

**Mentions de danger:** H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence:** P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/.  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir .  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher .  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

**Mentions de danger Supplémentaires.**

Aucun connu

**WASH 1:**

**Pictogrammes de danger:**



**Mention d'avertissement:** **DANGER**

**Mentions de danger:** H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence:** P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Mentions de danger  
Supplémentaires.**

Aucun connu

**WASH 2:****Pictogrammes de danger:** Pas nécessaire**Mention d'avertissement:** Pas nécessaire**Mentions de danger:** Pas nécessaire**Conseils de prudence:** Pas nécessaire**Mentions de danger  
supplémentaires.** Aucun connu**ELUTION:****Pictogrammes de danger:** Pas nécessaire**Mention d'avertissement:** Pas nécessaire**Mentions de danger:** Pas nécessaire**Conseils de prudence:** Pas nécessaire**Mentions de danger  
supplémentaires.** Aucun connu**PCR TUBE****Pictogrammes de danger:** Pas nécessaire**Mention d'avertissement:** Pas nécessaire**Mentions de danger:** Pas nécessaire**Conseils de prudence:** Pas nécessaire**Mentions de danger  
supplémentaires.** Aucun connu**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange contient Poly(oxy-1,2-ethanediyl),  $\alpha$ -[(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy-considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances:**

N'est pas applicable

**3.2 Mélanges:****PLUG 1:**

N'est pas classé comme mélange dangereux et ne nécessite donc un signalement dans cette section

**PLUG 2:**

Nom du produit/ingrédient	Identifiant(s)	%	Classifications (CE) N° 1272/2008	Forme de nanomatériau	Facteur M	Limite de concentration spécifique (SCL)	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)
<b>Isopropanol</b>	Numéro CAS 67-63-0 Numéro CE 200-661-7 Numéro REACH 01-2119457558-25-XXXX	> 95%	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	Non	1	Non SCL dans Annex VI	Non SCL dans Annex VI

**PLUG 3:**

Nom du produit/ingrédient	Identifiant(s)	%	Classifications (CE) N° 1272/2008	Forme de nanomatériau	Facteur M	Limite de concentration spécifique (SCL)	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)
<b>Isopropanol</b>	Numéro CAS 67-63-0 Numéro CE 200-661-7 Numéro REACH 01-2119457558-25-XXXX	80-100%	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	Non	1	Non SCL dans Annex VI	Non SCL dans Annex VI

**PLUG 4:**

<b>Nom du produit/ingrédient</b>	<b>Identifiant(s)</b>	<b>%</b>	<b>Classifications (CE) N° 1272/2008</b>	<b>Forme de nano-matériau</b>	<b>Facteur M</b>	<b>Limite de concentration spécifique (SCL)</b>	<b>Estimation de la toxicité aiguë (ETA)</b>
<b>Thiocyanate de guanidinium</b>	Numéro CAS 593-84-0 Numéro CE 209-812-1 Numéro REACH 01-2120735072-65-XXXX	50-55%	Acute Tox. 4 (oral), H302 Acute Tox. 4 (dermal), H312 Acute Tox. 4 (inhalation), H332 Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	Non	1	Non SCL dans Annex VI	Non SCL dans Annex VI
<b>Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-ω-hydroxy-</b>	Numéro CAS 9002-93-1 Numéro CE 618-344-0 Numéro REACH n/a	3-5%	Acute Tox. 4, (oral) H302 Skin Irrit 2 H315 Eye Dam 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411	Non	1	Non SCL dans Annex VI	Non SCL dans Annex VI

**WASH 1:**

<b>Nom du produit/ingrédient</b>	<b>Identifiant(s)</b>	<b>%</b>	<b>Classifications (CE) N° 1272/2008</b>	<b>Forme de nano-matériau</b>	<b>Facteur M</b>	<b>Limite de concentration spécifique (SCL)</b>	<b>Estimation de la toxicité aiguë (ETA)</b>
<b>Isopropanol</b>	Numéro CAS 67-63-0 Numéro CE 200-661-7 Numéro REACH 01-2119457558-25-XXXX	25-50%	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	Non	1	Non SCL dans Annex VI	Non SCL dans Annex VI

Nom du produit/ingrédient	Identifiant(s)	%	Classifications (CE) N° 1272/2008	Forme de nano-matériau	Facteur M	Limite de concentration spécifique (SCL)	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)
Thiocyanate de guanidinium	Numéro CAS 593-84-0 Numéro CE 209-812-1 Numéro REACH 01-2120735072-65-XXXX	5-10%	Acute Tox. 4 (oral), H302 Acute Tox. 4 (dermal), H312 Acute Tox. 4 (inhalation), H332 Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	Non	1	Non SCL dans Annex VI	Non SCL dans Annex VI

**WASH 2:**

N'est pas classé comme mélange dangereux et ne nécessite donc pas de déclaration dans cette section.

**ELUTION:**

N'est pas classé comme mélange dangereux et ne nécessite donc pas de déclaration dans cette section.

**PCR TUBE:**

N'est pas classé comme mélange dangereux et ne nécessite donc pas de déclaration dans cette section.

**Nanofformes présentes dans le produit:**

N'est pas applicable

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Voir la section 16 pour le texte complet des mentions H et P déclarées ci-dessus

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

**Contact oculaire:** En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

**Contact cutané:** Laver les zones touchées avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation persiste.

**Inhalation:** Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Obtenez des soins médicaux immédiatement. En cas de vomissements spontanés, garder la tête sous les hanches pour éviter d'inhaler le produit dans les poumons. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

<b>Luminex<sup>®</sup></b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES<sup>®</sup> Assay Kit</b>	22 juillet 2022	Page 10 de 22

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Kit:</b>	Nocif en cas d'ingestion., en contact avec la peau ou par inhalation. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Plug 1:</b>	Aucun connu
<b>Plug 2:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Plug 3:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Plug 4:</b>	Nocif en cas d'ingestion., en contact avec la peau ou par inhalation. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
<b>Wash 1:</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Wash 2:</b>	Aucun connu
<b>Elution:</b>	Aucun connu
<b>PCR Tube:</b>	Aucun connu

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Si des symptômes sont observés, contactez un médecin et remettez-lui cette fiche signalétique. Traiter de façon symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un média d'extinction convenant à un incendie environnant tel que brouillard d'eau ou fine pulvérisation, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: N'utilisez pas un jet d'eau solide car il pourrait disperser et propager le feu.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**TRÈS INFLAMMABLE :** sera facilement enflammé par la chaleur, des étincelles ou des flammes. Les conteneurs peuvent exploser s'ils sont chauffés. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense. Attention au retour de flamme.

Le ruissellement dans les égouts peut créer des risques d'incendie ou d'explosion. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Déplacer les conteneurs de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. Refroidir les conteneurs avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que le feu soit bien éteint. Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des voies navigables. la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques. De plus, portez d'autres équipements de protection appropriés selon les conditions (voir la section 8)

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES® Assay Kit</b>	22 juillet 2022	Page 11 de 22

## RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Aucune action ne doit être prise impliquant un risque pour la personne ou sans formation appropriée. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer.

#### **Pour les secouristes**

Déversements importants, Évacuer le personnel non essentiel et boucler la zone du déversement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Il est recommandé d'employer des équipements électriques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ventiler la zone concernée. Éviter tout contact direct avec la matière. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Restez au vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition.

Porter un équipement de protection approprié, tel que des gants, des lunettes et des vêtements de protection, selon les conditions (voir la section 8).

Voir les sections 2 et 7 pour plus d'informations sur les dangers et les mesures de précaution.

voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la dispersion des matériaux déversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts. Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air). Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Arrêter la fuite si possible sans risque. Éliminer toutes les sources d'inflammation et ne pas générer de flammes ou d'étincelles. Utiliser un confinement approprié (du produit et de l'eau de lutte contre l'incendie) pour éviter la contamination de l'environnement. Absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour des informations sur l'élimination.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. NE PAS FUMER. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Porter un équipement de protection personnelle approprié comme indiqué dans la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer la poussière ou les vapeurs du produit. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Des outils anti-étincelles doivent être utilisés. Mettre à la terre et relier tous les équipements de transfert et de stockage pour éviter les étincelles statiques. Ne pas entrer dans les espaces confinés comme les réservoirs ou les fosses sans suivre les procédures. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Tenir à l'écart des oxydants puissants, des sources d'inflammation et de la chaleur. Température de stockage : Conserver entre 15°C et 30°C dès réception.

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES® Assay Kit</b>	22 juillet 2022	Page 12 de 22

Directive Seveso - Seuils de déclaration (en tonnes)

**Critères de danger**

Composante	Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs) (tonnes)	Seuil de rapport de sécurité
Plug 2 - Isopropanol	P5c LIQUIDES INFLAMMABLES Liquides inflammables, catégories 2 ou 3 non couvertes par P5a et P5b	5000	50000
Plug 3 -Isopropanol	P5c LIQUIDES INFLAMMABLES Liquides inflammables, catégories 2 ou 3 non couvertes par P5a et P5b	5000	50000
Wash 1 -Isopropanol	P5c LIQUIDES INFLAMMABLES Liquides inflammables, catégories 2 ou 3 non couvertes par P5a et P5b	5000	50000

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

En dehors des utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

**RUBRIQUE 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle:

Nom de l'ingrédient	Numero CAS	Limites d'exposition professionnelle	La source
<b>Isopropanol (Plug 2, Plug 3, Wash 1)</b>	67-63-0	Valeur à court terme: 400 ppm, 1000 mg/m3 (Belgique)  Valeur à long terme: 200 ppm, 500 mg/m3 (Belgique)	Valeur limite d'exposition professionnelle Europe
<b>Thiocyanate de guanidinium (Plug 4, Wash 1)</b>	593-84-0	Valeur à court terme : Aucune connue Valeur à long terme : Aucune connue	Valeur limite d'exposition professionnelle Europe
<b>Poly (oxy-1,2-ethanediyl), α-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-ω-hydroxy- (Plug 4)</b>	9002-93-1	Valeur à court terme : Aucune connue Valeur à long terme : Aucune connue	Valeur limite d'exposition professionnelle Europe

**Procédures de surveillance:** Utiliser les méthodes décrites dans les normes européennes.

**Niveau dérivé sans effet (DNEL):**

**Isopropanol (Plug 2, Plug 3, Wash 1)**

Travailleur	Inhalation	Long terme Effets systémiques	500 mg/m3
Travailleur	Dermique	Long terme Effets systémiques	888 mg/kg pc/jour
Population générale	Inhalation	Long terme Effets systémiques	89 mg/m3
Population générale	Dermique	Long terme Effets systémiques	319 mg/kg pc/jour

Population générale	Orale	Long terme Effets systémiques	26 mg/kg pc/jour
---------------------	-------	-------------------------------	------------------

**Thiocyanate de guanidinium (Plug 4, Wash 1)**

Travailleur	Inhalation	Long terme Effets systémiques	1.092 mg/m <sup>3</sup>
Travailleur	Inhalation	Short-term systemic effects	3.28 mg/m <sup>3</sup>
Travailleur	Dermique	Long terme Effets systémiques	0.31mg/kg pc/jour
Population générale	Inhalation	Long terme Effets systémiques	0.27 mg/m <sup>3</sup>
Population générale	Dermique	Long terme Effets systémiques	0.155 mg/kg pc/jour
Population générale	Orale	Long terme Effets systémiques	0.155 mg/kg pc/jour

**Poly(oxy-1,2-ethanediyl),  $\alpha$ -[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy- (Plug 4)**

Aucune connue

**Concentration prédite sans effet (PNEC):****Isopropanol (Plug 2, Plug 3, Wash 1)**

Compartiment	Valeur
Eau fraiche	140.9 mg/L
Eau de mer	140.9 mg/L
Station d'épuration	2251 mg/L
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg sediment dw
Sédiments marins	552 mg/kg sediment dw
Sol	28 mg/kg sol dw
pour les prédateurs (Empoisonnement secondaire)	160 mg/kg nourriture

**Thiocyanate de guanidinium (Plug 4, Wash 1)**

Compartiment	Valeur
Eau fraiche	194 $\mu$ g/L
Eau de mer	19.4 $\mu$ g/L
Station d'épuration	20 mg/L
Sédiments d'eau douce	750 $\mu$ g/kg sediment dw
Sédiments marins	75 $\mu$ g/kg sediment dw
Sol	37 $\mu$ g/kg sol dw

**Poly(oxy-1,2-ethanediyl),  $\alpha$ -[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy- (Plug 4)**

Aucune connue

**8.2 Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

As d'exigences particulières en matière de ventilation. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les limites d'exposition recommandées. Les installations stockant ou utilisant ce matériel doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Disposer d'une ventilation appropriée pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Ne pas jeter les déchets dans les canalisations d'eau.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:**

Protection des yeux/du visage: Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Protection de la peau:

Protection des mains:

Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Autre protection cutanée: Non requis dans les conditions d'utilisations normales. Se laver les mains après chaque utilisation

Protection respiratoire: Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Risques thermiques: Aucun connu.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est possible en toute sécurité. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.

**RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique:	Liquide. PCR tube le mix est solide
Couleur:	Mélange - Noire. Plug 1 - Incolore. Plug 2 - Incolore. Plug 3 - Incolore. Plug 4 - Incolore. Wash 1 - Incolore. Wash 2 - Incolore. Elution - Incolore. PCR Tube - Blanc.
Odeur et Seuil olfactif:	Mélange - Inodore. Plug 1 - Inodore. Plug 2 - Inodore. Plug 3 - Inodore Plug 4 - Inodore Wash 1 - Inodore. Wash 2 - Inodore Elution - Inodore PCR Tube - Non disponible
Point de fusion/point de congélation:	Non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non disponible
Inflammabilité:	Contient un liquide inflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	
Inférieur (%):	Non disponible
Supérieure (%):	Non disponible
Point d'éclair:	Mélange - Tasse fermée: 27°C Plug 1 - Non disponible Plug 2 - Tasse fermée: 11.7°C Plug 3 - Tasse fermée: 11.7°C Plug 4 - Non disponible. Wash 1 - Tasse fermée: 21°C Wash 2 - Non disponible. Elution - Non disponible. PCR Tube- Non disponible.
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

pH: Mélange - 5.5  
Plug 1 - Non disponible  
Plug 2 - Non disponible.  
Plug 3 - Non disponible.  
Plug 4 - Non disponible.  
Wash 1 - Non disponible.  
Wash 2 - Non disponible.  
Elution -Non disponible.  
PCR Tube -Non disponible.

Viscosité cinématique: Non disponible  
Solubilité: Non disponible  
Coefficient de partage  
n-octanol/eau (valeur log): Non disponible  
Pression de vapeur: Non disponible  
Densité et/ou densité relative: Non disponible  
Densité de vapeur relative: Non disponible  
Température de décomposition: Non disponible  
Caractéristiques des particules: Non disponible

## **9.2 Autres informations:**

Informations relatives aux classes de danger physique: Aucun connu  
Autres caractéristiques de sécurité: Aucun connu

## **RUBRIQUE10: STABILITE ET REACTIVITE**

### **10.1 Réactivité**

Ce produit ne devrait pas être réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### **10.4 Conditions à éviter**

Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforez, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

### **10.5 Matières incompatibles**

Agents oxydants forts et humidité

### **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## **RUBRIQUE11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë:** Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Nom du produit/ingrédient	Test	Espèce	Dose
Isopropanol (Plug 2, Plug 3, Wash 1)	LD50 Orale LD50 Dermique LC50 Inhalation	Rat Lapin Rat	5840 mg/kg 16.4 mL/kg >10,000 ppm 4h
Thiocyanate de guanidinium (Plug 4, Wash 1)	LD50 Orale LD50 Dermique LC50 Inhalation	Rat Lapin Rat	354 mg/kg > 2 000 mg/kg >17273 mg/L 4h
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy- (Plug 4)	LD50 Orale LD50 Dermique LC50 Inhalation	Rat Lapin Rat	Aucun connu Aucun connu Aucun connu

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:** Provoque de graves brûlures de la peau (Plug 4, Wash 1).

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Provoque de graves lésions des yeux (Plug 4, Wash 1).  
Provoque une sévère irritation des yeux (Plug 2, Plug 3)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Ne devrait pas provoquer de sensibilisation respiratoire. Ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée ou de réaction allergique.

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Ne devrait pas provoquer de mutations héréditaires dans les cellules germinales humaines.

**Cancérogénicité:**

Ne devrait pas causer de cancer.

**Toxicité pour la reproduction:**

Ne devrait pas nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

**STOT — exposition unique:**

Peut provoquer somnolence ou vertiges après une seule exposition (Plug 2, Plug 3, Wash 1).

**STOT –exposition répétée:**

On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une cible spécifique ou une toxicité pour les organes après une exposition prolongée ou répétée.

**Danger par aspiration:**

Ce produit n'est pas considéré comme un danger d'aspiration si avalé.

**11.2 Informations sur les autres dangers:**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Poly(oxy-1,2-ethanediyl),  $\alpha$ -[(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy- est classé comme ayant des propriétés de perturbateur endocrinien et figure sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes.

**Informations sur les autres dangers:** Aucun connu.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**12.1 Toxicité:**

Nom de la substance	Toxicité pour les poissons/autres invertébrés aquatiques
Isopropanol (Plug 2, Plug 3, Wash 1)	Poisson - CL <sub>50</sub> <i>Pimephales promelas</i> 9640 mg/L 96 h Invertébrés - CE <sub>50</sub> <i>Daphnia magna</i> 13299 mg/L 48 h Algues - CE <sub>50</sub> <i>Desmodesmus subspicatus</i> >1000 mg/L 96 h
Thiocyanate de guanidinium (Plug 4, Wash 1)	Poisson - CL <sub>50</sub> <i>Poecilia reticulata</i> 89.1 mg/l 96 h Invertébrés - CE <sub>50</sub> <i>Daphnia magna</i> 42.4 mg/L 48 h
Poly (oxy-1,2-ethanediyl), α-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-ω-hydroxy-( Plug 4)	Poisson - CL <sub>50</sub> <i>Pimephales promelas</i> 4 - 8.9 mg/l 96 h Invertébrés - CE <sub>50</sub> <i>Daphnia magna</i> 18 - 26 mg/L 48 h

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:**

Isopropanol(Plug 2, Plug 3, Wash 1) - LogPow -0.05 Faible potentiel

**12.4 Mobilité dans le sol:**

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-[(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-ω-hydroxy- est classé comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne et figure sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes.

**12.7 Autres effets néfastes:**

Aucun connu.

**RUBRIQUE 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets:****Méthodes d'élimination des déchets**

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales régionales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise. Les déchets ne doivent pas être mis au rebut à l'égout non traités à moins entièrement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux**

Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

**Emballage Méthodes d'élimination des déchets**

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Les emballages des déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doit être envisagée que lorsque le recyclage n'est pas possible.

**Précautions spéciales**

Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES® Assay Kit</b>	22 juillet 2022	Page 18 de 22

doublures peuvent contenir des résidus de produit. Les vapeurs des résidus de produit peuvent créer une atmosphère hautement inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou meuler les contenants usagés à moins qu'ils n'aient été soigneusement nettoyés à l'intérieur. Éviter l'élimination des matériaux déversés et le ruissellement et le contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

#### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### **Réglementation des transports internationaux**

##### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:**

ADR/RID/ADN: UN 1219                      IMDG: UN 1219                      IATA: UN 1219

##### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:**

ADR/RID/ADN:                      Solution d'ALCOOL ISOPROPYLIQUE

IMDG:                                      Solution d'ALCOOL ISOPROPYLIQUE

IATA:                                      Solution d'ALCOOL ISOPROPYLIQUE

##### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID/ADN: 3                      IMDG: 3                      IATA: 3

##### **14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID/ADN: II                      IMDG: II                      IATA: II

##### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Polluant marin: Pas attendu

##### **Information additionnelle:**

ADR/RID/ADN:                      Exemption Quantité Limitée (LQ)

IATA:                                      Exemption Quantité Limitée (LQ)

IMDG:                                      Horaire d'urgence: F-A, S-P  
Exemption Quantité Limitée (LQ)

##### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport avec les utilisateurs locaux : Toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

##### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

N'est pas applicable

#### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

##### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de:  
Règlement (UE) 2020/878 (REACH) de la Commission européenne  
Règlement UE (CE) n° 1272/2008 (CLP)

EINECS: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes

##### **Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Propriété intrinsèque	Nom des composants	Statut	Numéro de référence	Date de révision
<b>Plug 4</b> Substance de degré de préoccupation équivalent concernant l'environnement	Poly (oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -[(1, 1, 3, 3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy-	Répertorié	42	Date du coucher du soleil 2021-01-04 – IVD exonéré comme SR&D activité
<b>Wash 1</b> Substance de degré de préoccupation équivalent concernant l'environnement	Poly (oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -[(1, 1, 3, 3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy-	Répertorié	42	Date du coucher du soleil 2021-01-04 – IVD exonéré comme SR&D activité

Ordonnance allemande sur les installations manipulant des substances dangereuses pour l'eau (Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV):

CHIMIQUE	Numéro d'identification	WGK (Classe de danger aquatique)
Isopropanol (Plug 2, Plug 3, Wash 1)	135	WGK 1
Thiocyanate de guanidinium (Plug 4, Wash 1)	3666	WGK 2
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- $\omega$ -hydroxy- (Plug 4)	8602	WGK2
<b>PRODUIT</b>		<b>WGK 2</b>

NWG - Sans danger pour l'eau

WGK1 - Comporte un danger faible pour l'eau

WGK2 - Comporte un danger pour l'eau.

WGK3 - très dangereux pour les organismes aquatiques.

Les substances qui ne sont actuellement pas publiées avec une classification WGK dans le Bundesanzeiger doivent être considérées comme très dangereuses pour l'eau (WGK 3) pour des raisons de précaution.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce produit.

### **RUBRIQUE 16: LES AUTRES INFORMATIONS**

#### **Texte intégral des énoncés H&P mentionnés dans les sections 2 et 3.**

Flam Liq	Liquide inflammable
Acute Tox	Toxicité aiguë
Skin Corr	Corrosion cutanée
Skin Irrit	Irritation de la peau
Eye Irrit	Irritation de l'oeil
Eye Dam	Lésions oculaires
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles Exposition unique
Aquatique chronique	Exposition aquatique chronique à long terme
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

- H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P235 Tenir au frais.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir
- P302+P352 Si sur la peau: Laver avec beaucoup de savon et d'eau.
- P303+P361+P353 Si sur la peau (ou les cheveux): Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime dans une zone aérée et l'installer dans une position confortable.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P321 Traitement spécifique (voir les sections 4 à 8 de cette FDS et toute autre information sur l'étiquette).
- P330 Rincer la bouche.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
- P403+P233 Magasin dans un endroit bien aéré. Conserver le conteneur bien fermé.
- P403+P235 Magasin dans un endroit bien aéré. Garder au frais.
- P405 Garder sous clef
- P501 Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

**Conseils de formation:** Avant d'utiliser/de manipuler le produit, lire attentivement la présente FDS.

**Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

Classification	Justification
<b>Plug 2</b> Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul

<b>Plug 3</b> Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Plug 4</b> Skin Corr 1C H314 Acute Tox 4, oral, H302 Acute Tox 4, dermal, H312 Eye Dam 1 H318 Acute Tox 4, inhalation, H332 Aquatic chronic 3 H412	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Wash 1</b> Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Skin Corr 1C H314 Eye Dam 1 H318	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

**Abréviations et acronymes:**

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European)
CAS:	Service des résumés chimiques (division de l'American Chemical Society)
CLP:	Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DNEL:	Niveau dérivé sans effet
EC50:	Concentration efficace demi-maximale
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EU:	Union européenne
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA:	Association internationale du transport aérien
IBC:	Code de vrac international
IMDG:	Code maritime international pour les marchandises dangereuses
IOELV:	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
LC50:	Concentration létale, 50 %
LD50:	Dose létale, 50 %
MARPOL:	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OEL:	Niveau d'exposition professionnelle
PBT:	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC:	Niveau prévu sans effet
REACH:	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques
SCBA:	Appareil respiratoire autonome
SCL:	Limites de concentration spécifiques
UN:	Les Nations Unies
VPvB:	Très persistant et très bioaccumulable
WEL:	Limite d'exposition sur le lieu de travail

**Information additionnelle:**

Répartition de la concentration pour le mélange entier:

Plug 1	100 µl = 5.4%	Non dangereux
Plug 2	70 µl = 3.8%	Flam. Liq. 2, H225, Eye Irrit. 2, H319, STOT SE 3, H336
Plug 3	225 µl = 12.2%	Flam. Liq. 2, H225, Eye Irrit. 2, H319, STOT SE 3, H336
Plug 4	500 µl = 27.2%	Skin Corr 1C H314, Acute Tox 4, oral, H302, Acute Tox 4, dermal, H312, Eye Dam 1 H318, Acute Tox 4, inhalation, H332, Aquatic chronic 3 H412
Wash 1	380 µl = 20.7%	Flam. Liq. 2, H225, STOT SE 3, H336, Skin Corr 1C H314, Eye Dam 1 H318
Wash 2	380 µl = 20.7%	Non dangereux
Elution	165 µl = 9.0%	Non dangereux

<b>Luminex</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>ARIES<sup>®</sup> Assay Kit</b>	<b>22 juillet 2022</b>	<b>Page 22 de 22</b>

PCR Tube      20 mg (équivalente to 20 µl) = 1.1%      Non dangereux

Volume total du kit complet: 1840 µl

**Historique du document**

Date d'Emission:                      22 juillet 2022

Numéro de version. 1

**Avis au lecteur:** Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.